



Chef de projet Petites Villes de Demain

Offre d'emploi n° [0070221000803503](#)

Présentation de la Communauté de Communes Rahin et Chérumont

Communauté de Communes, créée en 2003, Rahin et Chérumont couvre un territoire de 153 km² pour une population de 12 206 habitants au 1er janvier 2019, soit une densité de 79 hab / km².

Elle a pour objet d'associer ses neuf communes membres à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un projet de développement local et d'aménagement du territoire communautaire.

Sous l'autorité hiérarchique du responsable du pôle développement et du directeur général des services, le/la Chef de projet Petites Villes de Demain à charge de :

- Renforcer les équipes auprès des élus. Il travaille en étroite collaboration avec les représentants des deux communes lauréates Ronchamp et Champagney et leur EPCI - Communauté de Communes Rahin et Chérumont, pour lesquelles il assure le pilotage, la mise en œuvre, la coordination et l'animation du dispositif « Petites villes de demain ».
- Il est le véritable chef d'orchestre du projet de revitalisation : il coordonne la conception ou l'actualisation du projet de territoire, explicitant la stratégie de revitalisation ; il coordonne et met en œuvre les actions et opérations de revitalisation, il appuie et conseille les instances décisionnelles communales et intercommunales engagées dans le projet.
- Il travaille en transversalité avec les communes membres, l'EPCI, les directions et services concernés et avec les partenaires locaux, qu'ils soient publics, associatifs ou privés.
- Il bénéficie du réseau " Petites Villes de demain " pour s'inspirer, se former, s'exercer et partager ses expériences.

Cadre de la mission

Date limite de candidature : 30/11/2022

Date prévue de recrutement : 01/01/2023

Grade de recrutement : attaché

Durée de la mission : Poste non permanent - Contrat de projet à durée déterminée de 3 ans.

Temps complet 35h

Poste basé à Ronchamp

Missions principales :

1. Formaliser le projet de territoire du dispositif Petites Villes de demain et en définir sa programmation :
 - A partir des documents stratégiques existants, des études déjà réalisées et après analyse des dynamiques territoriales permettant d'identifier les enjeux, formaliser avec les élus référents et le comité de pilotage la stratégie du projet de territoire.
 - Rédiger le plan d'actions opérationnel et sa déclinaison en fiche actions
 - Identifier les besoins d'ingénieries (études, expertises, ...) nécessaires dans les thématiques suivantes : rénovation de l'habitat, commerces, services et activités, mobilité, aménagement des espaces publics, patrimoine, culture, tourisme, transition écologique et environnement, numérique, participation ;
 - Identifier, mobiliser et coordonner les expertises nécessaires en s'appuyant sur les partenaires nationaux et locaux du programme PVD ;
 - Concevoir et rédiger l'ensemble des documents destinés à être contractualisés (projet de territoire, convention ORT, convention OPAH-RU...).
2. Mettre en œuvre le programme d'actions opérationnel
 - Impulser et suivre l'avancement opérationnel, technique et financier des opérations en lien avec les référents des partenaires de la Ville.
 - Coordonner les opérations et veiller à leur faisabilité et articulation au sein du plan d'actions global ;
 - Mettre en œuvre et animer une OPAH-RU (suivi et animation des partenariats financiers et opérationnel, élaboration d'une stratégie de concertation et de communication) ou tout autre dispositif ;

- Rédiger les cahiers des charges pour les consultations relatives à certaines opérations, préparation et suivi des marchés ;
 - Gérer le budget global du programme (dépenses et recettes), son articulation au plan prévisionnel d'investissement, aux budgets annuels, à l'exécution des marchés, aux demandes de subventions ;
 - Assurer le suivi et l'évaluation du projet de territoire et des opérations.
3. Organiser le pilotage et l'animation du programme avec les partenaires
- Concevoir et animer le dispositif de pilotage stratégique et opérationnel propre au projet et s'assurer, auprès des collectivités et des opérateurs, du respect des processus décisionnels courant à l'avancement du projet ;
 - Identifier et alerter des difficultés rencontrées au bon niveau de décision et proposer des solutions pour y répondre (choix techniques, budgétaires ou réglementaires, dispositif d'information/de communication), préparer et organiser les arbitrages et la validation auprès des instances concernées ;
 - Fédérer, associer et informer régulièrement les acteurs privés et publics autour du projet ; Intégrer dans la dynamique du projet les actions de communication, de concertation et de co-construction auprès des habitants/usagers et partenaires locaux.
4. Contribuer à la mise en réseau nationale et locale
- Participer aux rencontres et échanges
 - Contribuer à la capitalisation des expériences et à l'échange de bonnes pratiques

Formations et capacités techniques :

- Formation supérieure, bac + 5 en Aménagement du territoire et/ou développement local
- Première expérience réussie dans l'ingénierie et le management de projets territoriaux
- Connaissance du fonctionnement des réseaux institutionnels et des collectivités locales
- Connaissance du cadre réglementaire, des acteurs et des politiques en matière d'habitat, d'urbanisme, d'aménagement et de développement commercial.

Qualités personnelles :

- Connaissance des démarches participatives et capacité à fédérer et mobiliser un réseau d'acteurs professionnels et institutionnels
- Capacité à travailler en équipe et avec de nombreux partenaires
- Force de proposition, aisance relationnelle
- Qualités rédactionnelles et de synthèse
- Autonomie, esprit d'initiative et sens de l'organisation
- Bonne maîtrise de l'outil informatique, SIG, ...

Les candidatures (curriculum vitae et lettre de motivation) sont à adresser au Président de la Communauté de Communes :

Par voie postale :

Communauté de Communes Rahin et Chérimont
A l'attention de Monsieur le Président
20 rue Paul Strauss - BP4
70250 RONCHAMP

Par mail à c.verdot@ccrc70.fr

Ou via le site Emploi territorial : www.emploi-territorial.fr/

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser à M. Mouad DADDA, chargé de mission TEPOS, au 03 84 27 96 54 / tepos@ccrc70.fr.